

Dictionnaire oeconomique :
contenant l'art de faire valoir
les terres et de mettre à
profit les endroits les plus [...]

Chomel, Noël (1633-1712). Auteur du texte. Dictionnaire oeconomique : contenant l'art de faire valoir les terres et de mettre à profit les endroits les plus stériles.... F-PE / par M. Noël Chomel,... ; nouv. éd. par M. de La Mare. 1767.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

elles très-bien; & sont elles employées par les Teinturiers; & dans les blancheries de toile.

On a étendu le nom de *Cendre Gravelée*, aux cendres de bois de chêne, lorsque pour multiplier la vraie cendre gravelée qui étoit chère, on a brûlé les tonneaux des douves où elles étoient venues. Ces nouvelles cendres, extérieurement assez semblables aux premières, se trouverent contenir un sel plus piquant encore & plus vitriolique: de sorte que la découverte qu'on en fit près de Cassel, établit entre la Hesse & la Hollande un commerce de cendres de chêne, sous le nom de Cendres Gravelées. Les Hollandais ayant ensuite reconnu que les chênes de Moscovie étoient d'une qualité supérieure à tous les autres, ils donnerent à leurs cendres la préférence sur celles d'Allemagne. Ce sont ces cendres qu'on emploie dans les Blancheries de Harlem. Elles sont fort dures; parce qu'on les foule dans les vaisseaux pour les transporter: & il faut les casser avec un maillet, puis les passer au tamis, pour en faire usage.

Voyez CENDRE.

G R A V E L E U X (*Terrein*). *Voyez GRAVELIER.*

G R A V E L L E. On nomme ainsi le *tartre* qui s'attache à l'intérieur des futailles. *Voyez TARTRE.*

G R A V E L L E: *Gravier*; ou *Calcul*. Matière amassée dans les reins ou la vessie, en forme de sable, ou de fort petites pierres, & qui occasionne des douleurs plus ou moins considérables, des coliques néphrétiques, des rétentions d'urine. La maladie s'annonce par des maux de reins, une difficulté d'uriner accompagnée de douleurs; des urines rouges, enflammées, glaireuses, bourbeuses; enfin par du gravier fabloneux, que l'on rend avec effort par la voie des urines.

Toutes les causes capables de produire la pierre, produisent également la gravelle.

Selon Galien, le trop fréquent usage des remèdes apéritifs occasionne cette maladie: parce qu'il desséche les parties solides; & que le sang venant ensuite à s'épaissir, se brûle, & ne peut plus fourrir aux vaisseaux & glandes une liqueur assez fluide & digérée.

Quelques personnes supposent que la pierre & la gravelle peuvent en partie être occasionnées par la crudité de quelques alimens; & principalement par une eau graveleuse, tant celle qui fert de boisson, que celle avec laquelle les alimens reçoivent leur préparation. Une eau qui roule sur un sable trop tendre, ou qui n'arrive à la surface de la terre qu'après avoir passé par des carrières, emporte toujours avec elle des parties insensibles des corps qu'elle rencontre & lave dans son cours. La viscosité qui, dans l'ébullition, se sépare de l'eau pour s'attacher aux choses qui cuisent; & d'un autre côté, ces particules graveleuses dont l'eau s'est chargée; ces deux substances se rasssemblent (dit-on) dans le corps humain par les différentes sécrétions que subissent les sucs nourrissiers: & tel est le germe de la pierre & de la gravelle. Consultez le *Journal d'Econ.* Février 1751, p. 94-5-6: & l'article *PIERRE*.

Tulpius (*Observ. Lib. II. C. XLIII.*) rapporte qu'un M. Ainsworth, Ministre Anglois d'Amsterdam, avoit constamment une attaque de gravelle & de suppression d'urine, à toutes les pleines Lunes; que ses douleurs subsistoient sans relâche jusqu'au déclin de cette planète: & qu'il ne trouvoit de soulagement que dans la saignée faite au bras.

Remedes pour la Gravelle.

I. Il faut prendre deux cuillerées d'huile d'olives

vierge, & deux cuillerées de vin blanc; les bien mêler ensemble, & donner cette potion le matin au malade à jeûn. *Voyez ci-dessous n. XXIII.*

II. Prenez deux livres de racines d'orties grièches; nettoyez-les, & les faites bouillir dans quatre pintes d'eau, jusqu'à la diminution d'un tiers: ajoutez-y trois chopines de bon vin blanc; faites encore bouillir à petit feu pendant une heure; puis laissez refroidir. Quand la liqueur sera presque froide, retirez les racines; pressez-les; mettez le suc avec la décoction dans un pot de terre neuf: & laissez-les devenir clairs. Puis avalez trois pilules de beurre frais, & ensuite un verre de la décoction; le tout à jeûn & le plus matin que vous pourrez; & deux heures après, un bouillon foible. Il faut continuer trois jours de suite, à chaque décours de lune. Les lavemens laxatifs y sont excellens. Il faut les prendre le soir avant le jour où l'on voudra user de cette décoction.

III. Prenez des grateculs: tirez les petits grains qui sont dedans; pour les mettre sécher au soleil, plutôt qu'au four; puis les pilier & réduire en poudre: de laquelle vous mettrez une drame dans un petit verre de vin blanc, & laisserez infuser sept ou huit heures. Puis vous prendrez le tout une demi-heure avant de vous coucher, en remuant bien afin que rien ne demeure au fond du verre. Ce remède fait sortir toute la gravelle; & rendre même, dit-on, la pierre, par petits morceaux. Il n'en faut prendre que de deux jours l'un, puis laisser huit jours d'intervalle; & toujours au décours de la lune. Avec la peau & la pulpe du gratecul, on peut faire un cotignac dont on mangera après le repas: il prévient de nouvelles concrétions.

IV. On prétend que les raiforts, jettés sur des monceaux de sel, en font fondre toute la masse. En conséquence on a imaginé d'employer l'eau distillée de l'écorce du raifort, ou de tout le raifort, contre la gravelle. Il faut la prendre avec de la térebenthine desséchée & calcinée au soleil.

V. Quelques-uns disent que les graines d'arbépin, prises avec du vin blanc, sont de grande efficace contre la gravelle.

VI. Toutes sortes de pierres que l'on trouve aux têtes de poisson, pilées & prises au poids d'un gros dans du vin blanc, appasent les douleurs de la colique; & détachent le gravier des reins. Consultez la fin de l'article *BROCHET*.

VII. Plusieurs font grand cas de la poudre de peau de brochet, prise avec du vin blanc & de l'eau de parietaire.

VIII. D'autres prennent de même de la peau de barbeau.

IX. Avenzoar indique la *poudre de verre*: dont voici la préparation: On enduit de racine de térebenthine un morceau de cristal épais & clair: on le met sur les charbons embrasés, jusqu'à ce qu'il soit fort chaud; & on l'éteint dans de l'eau: on l'enduit de rechef, on le cuit, & on l'éteint encore. Après qu'on a fait cela sept fois, on le pile en poudre très-mme: pour en donner une drame dans du vin blanc.

X. Le passereau, étant salé & mangé crud, fait (dit-on) sortir la gravelle avec l'urine; & guérit parfaitement celui qui y est sujet. Pour le bien *saler* ou *confire*, il faut le plumer, puis le couvrir tout de sel; & on le mange quand il est bien desséché. On peut aussi le brûler sans plumes, & dans un pot couvert; & en donner la cendre avec un peu de poivre & de cannelle. D'autres le mangent rôti tout entier, & n'en jettent que les plumes. * *Aëtius & Egineta.*

XI. La gomme de cerisier, dissoute dans du vin blanc, est très-bonne pour la gravelle; selon *Mizauld*.

XII. L'arrête - bœuf soulage promptement les douleurs ; & pousse dehors le gravier. Il faut avaler la poudre de l'écorce de sa racine, avec du vin blanc.
* *Mizauld.*

XIII. Le sirop d'hysope, avec le double ou le triple d'eau de parietaire, donné pendant dix ou douze jours, à jeûn, même en hiver, a fait jeter plusieurs pierres de divers personnes sujettes à la gravelle. * *Mizauld.*

XIV. La racine de pivoine mâle, cueillie au mois de Mai, & tenue habituellement sur la partie dououreuse, soulage les gouteux & graveleux : selon *Cardan.*

XV. Faites cuire dans de l'eau, ou dans du vin blanc, l'herbe appellée *Bec de grue* : buvez-en un verre le matin, à midi, & le soir. Si ce remede opere trop, buvez-en moins : mais continuez quinze jours. Ce simple remede a guéri des gravelles qui avoient été rebelles à tout ce que la Médecine avoit pu mettre en pratique durant plusieurs années.

XVI. Prenez une poignée de feuilles & racines de persil : faites-les bouillir dans une livre d'eau pour la réduire à moitié ; dans laquelle vous ferez fondre un morceau de sucre candi. Les adultes boivent le tout, le matin à jeûn ; les enfans un peu moins. Si c'est pour la gravelle, il faut continuer quinze jours ou trois semaines, pendant lequel tems les malades jettent ordinairement une grande quantité de gravier. Mais si c'est seulement pour une *retention d'urine*, buvez-en jusqu'à guérison ; qui sera prompte.

XVII. Il faut prendre des bourgeons de groseillier, quand ils commencent à s'ouvrir ; & les manger en potage.

XVIII. L'injection du sang de renard, tout chaud, dans le canal de l'urethre, détache très-bien le gravier de la vessie.

XIX. Prenez une livre de cerises : & ôtez-en les noyaux ; que vous casserez. Vous ferez ensuite un lit de cerises, & un lit de noyaux dans un alembic. Vous les laisserez ainsi toute une nuit : & le lendemain matin vous y ajouterez demi-once de semences de gremil concassées, & mises dans un nouet de linge. Faites distiller le tout au bain-marie : & prenez-en un verre le matin ; après quoi vous vous promenez.

XX. Prenez des racines de persil, de fenouil, de faxifrage, & de charbon à cent têtes ; de chaque une poignée : que vous monderez bien, & ferez bouillir dans trois chopines de bon vin blanc, jusqu'à la consomption de la moitié, dans un pot de terre neuve. Vous uferez de cette décoction, l'espace d'un mois ou de quarante jours.

XXI. Prenez des oignons blancs telle quantité qu'il vous plaira. Creusez-les ; remplissez-les de sucre candi fin ; & les recourez du morceau que vous avez ôté pour creuser. Faites distiller le tout dans un alembic de verre : & donnez à boire deux doigts de la liqueur distillée, dans un verre, soir & matin.

XXII. Mettez une pincée de l'herbe appellée *Turquette*, dans un doigt de vin blanc ; & buvez le tout.

XXIII. Prenez un oignon blanc : fendez-le en quatre ; laissez-le tremper quatre heures dans un verre de vin blanc. Puis l'ayant exprimé, méllez une once d'huile d'amandes douces dans ce vin ; & buvez le tout à jeûn s'il se peut.

XXIV. La tifane de fumeterre, dont on prend tous les matins un verre, à jeûn, est estimée pour la gravelle.

XXV. Prenez racines de persil & de fenouil, bien nettoyées & mondées, de chacune quatre poignées ; faites-les bouillir dans douze pines d'eau de

riviere. Quand elles seront à demi-cuites, ajoutez-y des boutons ou jeunes feuilles de mauves, guimauves, violettes de Mars, & cristemarine ; de chacune quatre poignées. Faites bouillir le tout jusqu'à consomption de la moitié : puis passez-le dans une fermette blanche. Faites ensuite distiller la liqueur dans un alembic de verre ; y ajoutant deux livres de térbenthine de Venise. Vous en obtiendrez une *Eau* que l'on dit être bien efficace pour la gravelle.

XXVI. Mangez, à jeûn, trois ou quatre tubercules de filipendule, s'ils sont un peu gros ; ou six ou sept, s'ils sont petits. Il faut les bien laver auparavant, sans les ratisser : les croquer comme des raves ; & boire un moment après, un demi-jeupier de vin blanc. Il faut prendre aussi quelques lavemens laxatifs : & user d'une *tisane* faite avec le chiedent, & quatre fois autant de ces excroissances qui viennent dans les conduites d'eau & que l'on nomme *Queues de Renard*. On les fait bouillir dans quatre pines d'eau, jusqu'à réduction de trois pines. Ce remede est (dit-on) très-éprouvé : « Une personne, » qui étoit cruellement tourmentée de la gravelle « depuis dix ans, & ne pouvoit plus uriner, a été » parfaitement guérie par ce remede ; qu'elle n'a « réitéré que deux fois. D'autres personnes ont fait » la même expérience. »

XXVII. Faites sécher au four telle quantité que vous voudrez de coffes ou filiques de feves de marais ; mettez-les en poudre ; & les tamisez. Faites sécher aussi au four, & ensuite réduisez en poudre, le double de turquette, cueillie sur la fin d'Août. Méllez ensemble ces deux poudres : & quand vous voudrez vous en servir, faites-en infuser environ un gros dans un verre de vin blanc, pendant douze heures ; ayant soin de les remuer de tems à autre : & prenez-le à jeûn pendant trois jours. On peut laisser deux jours d'intervalle entre chaque prise. On peut aussi se servir de la robe des feves, au lieu des coffes.

XXVIII. Faites rougir une pierre à fusil ; éteignez-la dans de l'eau ; & buvez-en souvent.

XXIX. Prenez huile d'olives, jus de citron, & vinaigre blanc ; de chacun trois cuillerées. Méllez-les : faites bouillir le tout ensemble : prenez-le à jeûn, & un bouillon deux heures après. Ce remede est un peu violent : mais il brise, dit-on, la pierre même ; & la fait rendre quelque tems après.

XXX. Jetez environ six gouttes d'eau d'oignons blancs distillés au bain-marie, dans un verre de vin blanc ; & buvez-le à jeûn.

XXXI. Prenez soir & matin du suc de citron, mêlé dans une once d'huile d'amandes douces.

XXXII. Prenez la tunique intérieure de gésier de coq ou autre oiseau mâle domestique. Après l'avoir lavée dans du vin blanc, faites-la sécher ; & la mettez en poudre. Sa dose est d'une dragme, dans telle quantité de vin blanc que l'on juge convenable. On la prend à jeûn une fois la semaine ; puis on fait beaucoup d'exercice.

XXXIII. Faites infuser de la graine de panais sauvage, pendant douze heures dans du vin blanc : & en buvez un verre à jeûn trois jours de suite.

XXXIV. Prenez graine de lin, & graine de turquette, de chacune environ une once & demie, concassée ; une racine de guimauve & une racine de chardon rolland. Faites bouillir le tout dans deux pines d'eau commune, jusqu'à la diminution d'un quart : la dose de cette *Tisane* est d'un verre le matin à jeûn. Quand le mal est violent, on en prend autant le soir. Ce remede prévient le retour des accès, & la formation de nouveau gravier.

Sirup pour la Gravelle, & pour la Suffocation de Matrice.

XXXV. Prenez du suc de pariétaire ; & faites-le cuire avec suffisante quantité de sucre, en consistance de sirop. La dose est d'une cuillerée : & on la réitere autant qu'il est nécessaire.

Remede dont on a fait une infinité d'expériences.

XXXVI. Prenez trois cloportes. Faites-les fêcher sur une pêle presque rouge. Réduisez-les ensuite en poudre très-fine ; que vous délayerez dans deux doigts de vin blanc. Quand le malade l'aura avalé, vous rincerez le fond du verre avec le même vin, & lui ferez prendre ce reste. Ensuite il se tiendra au lit pendant quelques heures ; sans dormir ; ni prendre aucune nourriture.

Le second jour, vous lui ferez prendre cinq cloportes, de la même manière : & le troisième, sept. S'il ne guérit pas à cette fois, vous recommencerez en lui faisant prendre trois, puis cinq, puis sept, comme auparavant.

Pendant tout le tems que le malade usera de ce remede, il doit s'abstenir de manger du beurre, du fromage, & de toute sorte de laitage. (On ne doit donner ce remede qu'aux trois derniers jours de la Lune. Il est souverain, non seulement contre la gravelle, mais encore contre les abcès & apostumes internes ; contre les maux de sein, & les fluxions qui tendent à suppuration.)

Les femmes enceintes n'en doivent point user : parce, dit-on, que leur enfant deviendroit monstueux.

XXXVII. Avalez trois dragmes de cassé bien nouvelle, tous les jours avant votre dîner : jamais (dit-on) vous ne vous ressentirez de ce mal.

XXXVIII. Faites infuser de la graine de lin dans une livre d'eau de fontaine, sur les cendres chaudes. Passez ensuite la liqueur. Conservez-la dans une bouteille : & en prenez un verre à jeûn ; un autre deux heures après le dîner ; & un troisième en vous mettant au lit, le soir.

XXXIX. Faites bouillir de la chicorée sauvage, dans de l'eau : & en buvez beaucoup.

XL. Faites infuser des noyaux de cerises dans de l'eau-de-vie, avec la pulpe des cerises écrasées. Pilez ensuite les noyaux ; & en mettez infuser une petite quantité dans du vin blanc ; que vous boirez ensuite.

Tisane pour la gravelle, la rétention d'urine, & les matières collantes engagées dans la vessie.

XLI. Prenez des racines de mauve, guimauve, pariétaire, & lierre terrestre, une petite poignée de chaque ; le reste des plantes de pariétaire dont vous avez pris les racines ; une once & demie de racine d'aunée ; autant de celle de chaussetrappe. Faites cuire trois oignons sous les cendres : puis mettez-les cuire de nouveau, avec les racines ci-dessus, dans huit livres d'eau qui se réduiront à quatre. Sur la fin, ajoutez-y de la réglisse. Passez le tout : & gardez la colature bien bouchée.

Préservatif pour la Gravelle.

XLII. Ceux qui y sont sujets feront bien (quoique guéris) de prendre, tous les matins à jeûn, & le soir en se couchant, deux ou trois tasses d'infusion faite à la manière du thé ; composée d'une pincée de verge dorée, & d'autant de véronique. On peut y mettre un peu de sucre.

XLIII. La cendre de hareng, bue jusqu'à un demi-gros, dans un peu de vin blanc, est (dit-on) très-bonne pour faire sortir le gravier par les urines.

XLIV. Prenez douze livres d'urine d'un garçon d'environ douze ans, & quatre onces de salpêtre très-fin : que vous mettrez dans un alembic de verre couvert de son chapiteau ; & distillerez à feu lent. Lorsque l'esprit d'urine commencera de sortir, vous adapterez un récipient ; que vous luterez bien : & continuerez ainsi la distillation. Lorsque les gouttes commenceront à passer rouges, vous changerez de récipient ; & continuerez la distillation jusqu'à ce que vous voyez monter un sel volatil au haut du chapiteau. Alors vous augmenterez un peu le feu, jusqu'à ce que le sel soit tout sublimé. Après quoi vous le séparerez du chapiteau ; & le garderez dans une bouteille de verre bien bouchée, pour l'empêcher de s'évaporer. Vous vous en servirez ainsi : Prenez deux dragmes de l'esprit rouge, & une dragme de sel volatil : que vous donnerez à boire au malade, dans un véhicule convenable pour cette maladie. On peut en prendre pendant trois jours, si l'effet tarde un peu, & suivant la disposition du malade.

Consultez les articles COLIQUE néphrétique. AS PERGE. BAUME de Genevieve. BAUME artificiel pour plusieurs maladies. AGE, n. IV, & en même tems le Journal Ocon. Janvier 1763, p. 27. ALOSE. ALOUETTE. Huiles d'AMANDES douces, & celle d'AMANDES amères; dans l'article AMANDIER. CAMOMILE. ARRÊTE-BŒUF. DIURÉTIQUE. Remede laxatif pour la GONORHÉE VIRULENTÉ. PIERRE.

GRAVER. *Voyez GRAVURE.*

GRAVIER. *Voyez GRAVELLE.*

GRAVIER, ou Terrein Gravé. *Voyez ARBRE, Art. I. TERRE.*

GRAVIER (Bois de). *Voyez BOIS DEMI-FLOTTÉ.*

GRAVIER. *Consultez l'article VESCE.*

GRAVOIS. Menus débris de muraille ; petites pierres & plâtres. S'il arrive qu'on fasse un jardin au même endroit où il y a eu une maison ; ou dans un endroit où l'on a apporté beaucoup de gravois, de décombres & de démolitions de maisons : il faut être soigneux de bien ôter tous les gravois ; & même quelquefois passer la terre à la cliae. *Voyez* cependant AMENDER, nn. 8 & 10.

GRAVURE. C'est l'art de tracer des figures, en creusant sur le bois, ou sur un métal ; afin de les imprimer ensuite sur le papier, sur la cire, ou sur d'autres matières convenables.

Gravure en Bois.

La planche de bois sur laquelle on veut graver, doit être de buis, ou de poirier ; bien séche ; sans noeuds ; d'une épaisseur convenable ; bien dressée ; & parfaitement unie du côté qu'on veut travailler. Un Graveur qui scâit le dessin, y trace d'abord à la plume, ce qu'il veut représenter. Un Graveur qui ne le scâit pas, fait faire à l'encre, par le Peintre, un dessin de la grandeur de sa planche ; ensuite il le colle sur la planche, avec de la colle de farine & d'eau mêlée d'un peu de vinaigre. Il faut que les traits du dessin soient tournés & appliqués sur le bois. La colle étant bien séche, on prend une petite éponge : & l'ayant imbibée d'eau, on s'en fert pour mouiller le papier doucement, & à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il soit bien pénétré ; puis on l'enlève en le frottant légèrement avec le bout du doigt ; en sorte qu'il ne reste plus sur la planche que les seuls traits d'encre, qui forment le dessin.

Le Graveur, ayant la planche ainsi préparée, enlève avec la pointe d'un canif, ou avec de petits ciselets & des gouges à bois, tous les espaces qui séparent les endroits qui doivent faire l'empreinte ; auxquels